

## **Les propos diffamatoires de Peter Kent à l'égard de la République bolivarienne du Venezuela sont embarrassants pour le Canada**

**Montréal, 17 février 2010 – Le ministre canadien des Affaires étrangères et Commerce international, Peter Kent, a visité la République bolivarienne du Venezuela en janvier dernier et a déclaré publiquement que la suspension de la diffusion de certaines stations télévisées vénézuéliennes « démontrent une fois de plus une réduction de l'espace démocratique au Venezuela ». Cette déclaration survient peu de temps après que le Parlement canadien aie été prorogé pour la troisième fois depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de Stephen Harper.**

Le gouvernement bolivarien du Venezuela a récemment appliqué la loi RESORTE visant à réglementer la diffusion radio et télévisée au sein du pays. Cette loi prohibe des contenus adultes pour les enfants, racistes, sexistes, les propos diffamatoires, la provocation à la violence, limite l'espace publicitaire et oblige les médias nationaux à diffuser les messages du gouvernement. Cette dernière ne diffère aucunement des règles mises de l'avant par le CRTC au Canada. Or, malgré l'implantation de cette loi, divers médias privés vénézuéliens sont venus à son encontre et ont donc dû être fermées temporairement par le gouvernement. Trois des six chaînes télévisées fermées ont pu être ré-ouvertes en raison de leur conformité avec la loi RESORTE.

Rappelons que la chaîne Radio Caracas Television (RCTV), dont la diffusion a été suspendue en janvier dernier, avait soutenu explicitement le coup d'État en 2002 contre le gouvernement du PSUV élu démocratiquement par la majorité de la population vénézuélienne et a depuis tenu plusieurs propos diffamatoires à l'égard de ce gouvernement tout en suscitant l'insurrection du peuple. Le 13 janvier 2010, Noel Alvarez, président du syndicat du patronat FEDECAMARAS, a dit, en ondes, que la solution face au gouvernement bolivarien est « militaire ». Cette déclaration porte donc à l'insurrection et à la violence. En ajout, le RCTV a refusé de diffuser les discours du gouvernement vénézuélien. Elle a donc contrevenu à la loi RESORTE votée majoritairement en Assemblée par les représentants et représentantes, élu-e-s démocratiquement, du peuple vénézuélien à Caracas.

Face à cette situation, le ministre des Affaires étrangères et Commerce international s'insurge et déclare qu'au Venezuela la démocratie et la liberté d'expression est en danger. Ces propos font suite à une série d'actions et déclarations du gouvernement canadien, suivant les pas étasuniens, afin d'endiguer la gauche latino-américaine et ainsi protéger leurs intérêts financiers au sein de ces pays. Le Canada a d'ailleurs été pris à financer à deux reprises les groupes d'oppositions au Venezuela en plus d'avoir appuyé militairement et politiquement le régime putschiste au Honduras de Roberto Micheletti et Pepe Lobo.

Notons qu'au Canada plusieurs mesures anti-démocratiques ont été mises en branle depuis la montée au pouvoir du gouvernement conservateur, notamment par la prorogation à trois reprises du Parlement canadien afin de freiner une coalition de partis politiques (représentant la majorité de la population) et, en janvier 2010, d'étouffer toutes discussions à propos des cas de tortures de prisonniers afghans par l'armée canadienne. De plus, le gouvernement du Canada a refusé de signer la Déclaration des droits peuples autochtones à l'ONU, a empêché la chaîne Al-Jazeera de diffuser au Canada, a mis aux rencarts Kyoto et à jouer à Copenhague, tout en organisant des Jeux Olympiques illégitimes, continue une guerre illégitime et sanglante en Afghanistan, coupe les fonds dirigés à des organismes tels que Kairos et Alternatives, fait des intrusions au sein des domiciles de militants et militantes, opte pour une politique pro-Israël en changeant et coupant les politiques aidant le peuple palestinien, tente de

criminaliser sournoisement l'avortement et bien plus encore!

Comment un tel pays peut-il faire une déclaration de la sorte à l'égard d'un gouvernement élu majoritairement par sa population et qui investit massivement dans les services sociaux, dans la santé et dans l'éducation et qui construit avec son peuple les bases solides d'un développement sain et pour tous et toutes? Il est du devoir du ministre des Affaires étrangères et Commerce international, Peter Kent, de bien représenter son peuple et d'approfondir ses recherches avant de divulguer de telles déclarations sur la scène internationale. De tels propos ternissent l'image des peuples vivant au Canada et au Québec et contreviennent à la souveraineté des peuples de la République Bolivarienne du Venezuela. Le Canada se doit également d'être un exemple en termes de démocratie avant de critiquer tout autre gouvernement pour ses agissements.

Plusieurs manifestations auront lieu à Montréal, Toronto et Caracas le 25 février prochain, afin de manifester notre désaccord face à cette déclaration publique du ministre des Affaires étrangères et Commerce international, Peter Kent, et le mener à formuler des excuses publiques ainsi qu'à changer l'orientation de son gouvernement à l'égard du peuple de la République bolivarienne du Venezuela qui mène depuis plus de dix ans une lutte d'émancipation.

Ces organisations endossent le présent communiqué : Société Bolivarienne du Québec/Hands Off Venezuela, Base de Paix Montréal, Barrio Nuevo, Frente Norman Bethune, Front contre le coup d'État au Honduras.

**Toronto :**

365, rue Bloor East (coin Sherbourne)  
Face au Consulat du Venezuela  
25 février 2010 – 17h

**Montréal :**

Complexe Guy-Favreau  
200, boul. René-Lévesque  
25 février 2010 – 17h